

SÉANCE SPÉCIALE DU 15 MAI 2017

Présences :

Monsieur	Réjean Guin	Maire
Monsieur	François Dubeau	Poste #1
Monsieur	Pierre Tardif	Poste #2
Monsieur	Gilles Boisvert	Poste #3
Monsieur	Gilles Sénécal	Poste #4
Monsieur	Richard Gilbert	Poste #5
Madame	Guylaine Gagné	Poste #6
Madame	Catherine Haulard	Directrice générale

Absences :

Conformément à l'article 325 du Code municipal, les soussignés, membres du conseil de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, étant tous présents renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire et consentent à prendre en considération les affaires suivantes :

1. Ouverture et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Règlement 611-2017 - Adoption
4. Règlement 612-2017 – Adoption
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

1. Ouverture et constat du quorum

M Réjean Guin, Maire déclare l'assemblée ouverte à 21h00.

2. Adoption de l'ordre du jour

812-2017

Proposé par : Richard Gilbert
Appuyé par : Gilles Sénécal

QUE le conseil municipal de Saint-Michel-des-Saints adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. Règlement 611-2017

813-2017

Proposé par : Richard Gilbert
Appuyé par : Gilles Boisvert

Adoption du règlement 611-2017 décrétant des dépenses relatives au réseau d'égout.

Adopté à l'unanimité

4. Règlement 612-2017

814-2017

Proposé par : Guylaine Gagné
Appuyé par : Gilles Sénécal

Adoption du règlement 612-2017 décrétant des dépenses relatives au réseau d'aqueduc.

Adopté à l'unanimité

5. Période de questions

6. Levée de l'assemblée

815-2017

Proposé par : Gilles Boisvert
Appuyé par : Guylaine Gagné

La séance est levée à 21h05.

Adopté, à l'unanimité.

Réjean Gouin
Maire

Catherine Haulard
Directrice générale, Secrétaire trésorière